



Albi, le 19 août 2022

A Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Tarn

Objet : évaluations des écoles

Madame la Directrice Académique,

Nous revenons vers vous concernant les évaluations d'école.

Les organisations syndicales FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT éducation et SUD éducation demandent l'arrêt définitif de ces évaluations pour toutes les écoles.

Par ailleurs, le CHSCT du 21 juin 2022 a adopté à l'unanimité des organisations syndicales un avis demandant que les évaluations d'école ne soient pas mises en place dans notre département.

Nous demandons qu'une réponse à cet avis soit apportée.

Nous rappelons qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer des évaluations. Par ailleurs, après l'IA-DASEN du Puy-de-Dôme, du Gard, de l'Eure, l'IA-DASEN de l'Yonne qui reconnaît que ces évaluations d'école ne peuvent être obligatoires accède à la demande des organisations syndicales, à savoir que les écoles puissent sortir du dispositif. Dans d'autres départements, les IEN acceptent également que les écoles sortent du dispositif.

Au vu de ces éléments, et dans le contexte extrêmement tendu dans les écoles après ces 2 dernières années, nous vous demandons de faire de même dans notre département. Nous vous demandons que vous n'imposiez pas ces évaluations dans le département et a fortiori pour les écoles où au moins un.e enseignant.e, voire le conseil des maîtres.ses, refuserait l'évaluation de l'école .

Nous vous demandons qu'aucune pression ne soit exercée par la DSDEN ou les IEN sur les collègues et les équipes qui refusent de se soumettre à ces évaluations.

D'ores et déjà, nous vous informons que d'ores et déjà les écoles suivantes ne souhaitent pas d'une évaluation l'année prochaine : école Les Vignals Burlats, école Louise Michel Gaillac, école maternelle Jean Moulin Carmaux, école Victor Hugo Graulhet, école Viviers-Les-Montagnes, école maternelle Marie Curie St Juéry, école Louis David Castres, école maternelle St Benoit de Carmaux, école maternelle Louisa Paulin St Juéry, école maternelle Lentajou Gaillac, école Beltrame Blayes/Taix/Labastide, école de Cunac et école de Cordes. Nous vous demandons donc de ne pas les cibler ou de renoncer aux évaluations dans le cas où vous les auriez pointées.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en notre parfaite considération.

Céline FELIPE pour le SNUDI FO,
Bastien ALBERTY pour la FSU-SNUipp,
Benjamin PONS pour le SE-UNSA,
Bérangère BASSET pour SUD Education
Dimitri COMTE pour la CGT Education